

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 63 (1975)

Heft: 11

Artikel: Luce Péclard

Autor: J.T. / Péclard, Luce

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-274315>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une figure
de proue
nous quitte

Marcelle Prince-Koiré

et l'Association genevoise pour le
suffrage féminin devenue, après le
7 février 1971, l'Association gene-
voise pour les droits de la femme



Chère Madame Prince, pourquoi êtes-
vous déjà partie ?

Nous aurons de la peine à nous
passer de vous !

Peut-on imaginer une séance du
comité de l'AGDF où vous ne serez
pas assise à cette place que vous
aviez coutume d'occuper, au bout de
la grande table ovale du salon de la
rue Etienne-Dumont ? Toujours la
première arrivée, toujours présente
du début à la fin de la séance. Non
pas par habitude prise, mais parce
que vous vous sentiez concernée par
toutes les questions débattues.

D'ailleurs les autres membres du
comité comptaient sur votre présence
certaine : à cause de votre longue
appartenance à ce comité, vous sa-
viez ce qu'on avait déjà entrepris
autrefois, quelles erreurs il ne fallait
pas refaire, sur quels points il fallait
au contraire s'obstiner à nouveau.
D'autre part, la lecture de nombreux

livres et journaux, sans compter la
lecture assidue du Mémorial et des
documents du Grand Conseil, vous
maintenaient à la pointe de l'actua-
lité. Au cours des débats, où l'on
s'égare parfois en partant par la tan-
gente à la poursuite d'une idée étran-
gère à la discussion, vous étiez celle
qui ramenait au nœud du problème
et qui, en une ou deux phrases clai-
res, redéfinissait la situation.

En dehors de la discussion, lors-
qu'on avait un moment pour parler
d'autre chose, on rencontrait en vous
une amie discrète et sincère. Les plus
jeunes aussi vous appréciaient parce
que vous écoutiez leur point de vue
et saviez partager leurs difficultés ou
leur enthousiasme — parce que vous
aviez gardé vous-même une jeunesse
d'esprit et d'entreprise stimulante.

Vous étiez la preuve qu'un comité,
pour être valable et complet, ne doit
pas se fixer de limite d'âge arbitraire,

et que, pour bien travailler dans le
présent, il ne faut se couper ni de
l'avenir par l'absence de jeunes, ni du
passé par l'absence d'anciens.

Marcelle Prince-Koiré, fille d'un
armateur russe et d'une mère fran-
caise, est née en Russie. Elle avait
neuf ans quand sa mère, devenue
veuve, vint s'installer à Lausanne.

Elle aimait raconter, plus tard,
l'impression inoubliable que lui avait
produite, au sortir du tunnel près de
Chexbres, la soudaine apparition du
paysage grandiose qui s'offre à vous
lorsque le train débouche sur la cor-
niche qui domine le lac. Ce fut la
naissance de son attachement au
nouveau pays qui allait devenir le
sien.

Elle fit ses études primaires et se-
condaires à Lausanne. Pendant la
guerre de 1914-1918, elle travailla
comme infirmière bénévole dans un
hôpital militaire à Marseille. Puis,
elle revint en Suisse. En 1920, elle
épousa à Soleure M. Charles Prince,
fonctionnaire et plus tard adminis-
trateur postal. En 1925 le couple vint
se fixer à Genève. C'est là que Ma-
dame Prince entra en contact avec
les féministes de Genève, de France,
avec le milieu international de la
SDN, et développa une activité fémi-
niste qui n'a cessé qu'avec sa mor-
telle.

Il importe de rendre hommage à
cette activité, à laquelle elle s'est
vouée de tout son cœur et son intel-
ligence. Et il faut y associer son mari
et sa fille qui tous deux, dans la me-
sure de leur temps, l'ont épaulée par
toutes sortes de moyens.

A Genève, Emilie Gourd présidait
l'Association genevoise pour le suf-
frage féminin. Madame Prince en de-
vient bientôt membre. En 1933, elle
entre au comité. En 1939, elle en de-
vient la trésorière et le restera pen-

dant dix-huit ans. En 1957, elle quitte
cette charge pour devenir présidente,
de 1957 à 1965. « Vous avez une pré-
sidence heureuse », lui dit un jour un
membre du comité. En effet : en 1959
eut lieu la première votation fédérale
sur la reconnaissance des droits poli-
tiques aux femmes suisses. Le résul-
tat d'ensemble fut négatif ; mais Ge-
nève avait eu une majorité positive,
et la plus forte majorité en Suisse.
Ce qui permit l'année suivante à
Genève la votation pour la recon-
naissance des droits cantonaux et
communaux aux femmes de Genève,
et son succès. Dès 1960, la présidente
de l'AGSF peut donc voter dans son
canton et sa commune. Elle décide
d'entrer au parti libéral, où elle de-
vient un membre fort actif.

Onze ans plus tard, redevenue un
des membres du comité, après avoir
encore une fois assumé la présidence,
ad interim, en 1969-1970, elle par-
ticipe au travail de propagande en vue
de la deuxième votation pour le suf-
frage féminin sur le plan fédéral, qui
aboutit enfin à la reconnaissance des
droits politiques aux femmes suisses
(7 février 1971). Les citoyennes de
Genève sont devenues citoyennes
suisse. C'est l'aboutissement de la
lutte pour le suffrage féminin.

Une fois ce droit acquis, d'aucuns
estimaient le but atteint et la lutte
finie. Madame Prince n'était pas de
ceux-là. Il restait à réaliser dans les
faits et dans les lois la théorie de
l'égalité. Toujours membre du comité
de l'Association genevoise pour les
droits de la femme, qui a succédé à
l'Association genevoise pour le suf-
frage féminin, Madame Prince reste
à l'écoute de tout ce qui se passe.
Elle reçoit et lit régulièrement le Mé-
morial du Grand Conseil et alerte le
comité chaque fois qu'une question

concerne l'Association. Comme par le
passé, elle représente l'AGDF au
Centre de liaison des associations fé-
minines genevoises ; elle continue de
se rendre comme déléguée aux as-
semblées générales de l'Association
suisse pour les droits de la femme
(a-t-elle jamais manqué une de ces
assemblées ? En juin dernier, elle
allait encore à celle de Locarno). Elle
reste aussi un membre fidèle de
l'Union des femmes.

Tenir bon ! C'est à cette obsta-
ction qu'on reconnaît la féministe.

Madame Prince était profondément
féministe, et fière d'être femme. Vé-
ritable féministe, pour qui la femme
voit le monde autrement que l'homme
et doit pouvoir librement et sur un
piéd d'égalité y imprimer sa marque.
Cette femme d'apparence tranquille
avait un ensemble de qualités remar-
quables qui ont fait d'elle une per-
sonnalité et une force. Son caractère
ferme, son esprit rationnel et pon-
déré, lucide et objectif, sa mémoire
étonnante, la rendaient précieuse
dans un débat. Modeste, elle accep-
tait volontiers toutes les critiques,
des plus simples aux plus hautes,
écrivant des adresses sur des cen-
taines d'enveloppes ou se rendant en
délégation auprès de commissions du
Grand Conseil ou du Conseil d'Etat.
D'une grande disponibilité, elle ré-
pondait toujours aux demandes de
services ou de conseils. D'une char-
mante hospitalité aussi, et d'une
grande culture, elle était estimée
dans tous les milieux.

Sa personnalité, elle l'a gardée en-
tière jusqu'à la fin : à quatre ving-
t-trois ans, elle est partie en pleine
activité, laissant un profond regret,
mais aussi un souvenir vivifiant.

M.-J. Mercier.

LUCE PÉCLARD



« Luce Péclard, vous faites du
journalisme, mais vous êtes surtout
écrivain.

— J'ai un tel besoin de m'exprimer,
de communiquer. Un besoin de re-
cherche intérieure aussi, et de dispo-
nibilité envers les autres. Mais
avant tout, il faut se comprendre
soi-même...

— Depuis quand écrivez-vous ?

— Toute petite, vers l'âge de 6 ou
7 ans, j'ai commencé la poésie. A 17
ans, j'ai dû quitter ma campagne
aimée pour aller en ville. Ce fut
pour moi un déchirement. J'ai alors
écrit beaucoup de poèmes, tous en
alexandrins. J'en ai encore de pleins
carniers... Mais, petit à petit, j'en suis
venue à une forme plus libre. A
noter que j'adore les poètes orien-
taux.

Elle n'a pas d'âge. A certains mo-
ments, on dirait une enfant, à d'au-
tres, une jeune femme d'Amérique
latine, avec son regard chaud et sa
petite figure un peu plate de Péru-
vienne et ses pendants d'oreilles
transparents. Luce est un prénom
fait pour elle, qui a quelque chose
de lumineux au fond du regard.

— Etes-vous mariée ?

— Oui et j'ai un petit garçon de
trois ans.

— Heureuse ?

— Je crois.

— Vos journées doivent être bien
remplies...

— Jusqu'à il y a trois ans, j'ai
toujours mené de front activités de
secrétariat et d'écrivain. Je fus pen-

dant sept ans secrétaire du Directeur
général de l'Institut Battelle. A pré-
sent que j'en ai terminé avec le
secrétariat, je m'occupe de choses
sociales (« Amnesty international »,
etc.). Dans mes articles, j'ai traité,
par exemple, des effets de la drogue
sur l'enfant à naître...

— A quels journaux collaborez-
vous ?

— « Service de Presse suisse »,
« Journal suisse des employés de
commerce », « L'employé genevois »,
entre autres.

— J'avais lu avec délices votre re-
cueil de poèmes « Les Aubes à ve-
nir », qui avait paru aux Editions
Perret-Gentil. En avez-vous publié
beaucoup d'autres ?

— Mon premier livre était un ro-
man, « Sortilèges d'enfance », tout
empreint de souvenirs. Après « Les
Aubes à venir », j'ai sorti d'autres
ouvrages de poésie, soit « Seul » (Ed.
Fernand Parisot), « Comprendre », et
« Le Veilleur d'aurores » (Ed. Perret-
Gentil). Actuellement, je prépare un
recueil de poèmes destiné aux Edi-
tions Robert, de Moutier : « Pèlerin
sur la terre », dont le titre est tiré
d'une pensée de Camus. Il sera d'ail-
leurs illustré par la Genevoise Jac-
queline Dumur-Fischer.

— Vous êtes, je vois, fidèle à l'édi-
tion suisse !

— C'est surtout en Suisse que j'ai
mes lecteurs.

— Sauf erreur, vous avez eu le Prix
de la Fondation Gaspard Vallette...

— Oui, en 1970.

— Quel effet cela vous a-t-il fait ?

— Ce genre d'honneur fait plaisir,
parce qu'il représente à la fois des
ventes accrues, un plus grand cercle
de lecteurs et un apport financier
qui n'est pas à dédaigner à notre
époque de vie chère...

— Je ne crois pas qu'on puisse dire
que vous êtes un écrivain engagé...

— Non, rassurez-vous. Et je ne
comprends pas que des écrivains
puissent se laisser téléguider, en
quelque sorte, en devenant les esclaves
d'une certaine doctrine. Un engage-
ment personnel à l'égard de sa
propre conscience, d'accord, mais pas
de ces clans qui vous empêchent
d'avoir une vue d'ensemble !

— Votre jugement est sain et je
reconnais là une authentique fille de
la terre. Gustave Thibon n'a-t-il pas
illustré magnifiquement la sagesse
payanne ?

— Certes, je suis pour l'équilibre
dans tous les domaines : sacré, pro-
fane, artistique. Les croyances orga-
nisées, avec leurs dogmes, leurs ex-

cès, leur fanatisme générateur de
guerres, n'ont aucun impact sur moi.
La vraie religion est dans le secret
du cœur. Par ailleurs, en ce qui
concerne les écrivains de chez nous,
je trouve bien dommage la scission
qu'il y a eu entre la Société suisse
des écrivains et le Groupe dit d'Oli-
ten. Cette scission ne peut qu'affai-
blir les deux camps. Une société uni-
que aurait tellement plus de poids !

— Que pensez-vous du rôle du
poète dans notre monde actuel ?

— Le poète ne doit pas se retran-
cher dans une tour d'ivoire, mais
évoluer dans le monde. Il a son mot
à dire. Mais avant tout, il doit avoir
la liberté intérieure, la seule qui
puisse lui permettre de supporter les
contraintes extérieures, les servitu-
des auxquelles il est assujéti. Je
pense que c'est le rôle du poète de
chercher aussi son équilibre intérieur,
l'accord et l'unité avec lui-même,
condition de sa disponibilité pour les
autres. Voilà un engagement vala-
ble ! A partir de là, le poète peut
s'atteler à son travail de décan-
tation, de dépouillement, de recherche
de l'essentiel, de l'unité, de la vérité.

Et si, au travers de son aventure
personnelle, il arrive à rejoindre
l'universel en passant par le cœur
de ses lecteurs et en leur faisant
partager son émotion, alors la partie
est gagnée. Mais pour cela, il doit
être au fond comme une éponge qui
absorbe les situations de l'existence
tour à tour tragiques ou comiques. Il
se crée alors en lui une densité telle
qu'il faut bien qu'à un moment don-
né, son énergie créatrice éclate et se
manifeste, et par là même le décharge
et le libère. L'état de création n'est
d'ailleurs pas le privilège du seul
poète. Pour ma part, je vois la créa-
tion comme une sphère aux multi-
ples facettes. Le poème est une des
facettes, la musique du compositeur
une autre facette, le tableau du pein-
tre, la sculpture, d'autres facettes
encore. La naissance d'un enfant,
encore une autre. Le modèle sortant
des mains du couturier, le chapeau
des mains de la modiste, la nouvelle
variété de fleur des mains du jardi-
nier, que sais-je encore ? Tout ce qui
existe, ce qui bouge, ce qui frémit,
ce qui palpite sur cette terre est, à
différents degrés, la manifestation
d'une création continue. Et le che-
rcheur scientifique, le physicien dans
son laboratoire sont eux aussi des
facettes de cette immense boule de
la création ; dans l'instant de leur
inspiration propre, ne s'oublient-ils
pas eux-mêmes et ne déchiffrent-ils
pas Dieu ?

J. T.

Qu'est-ce que l'AMERICAN WOMEN'S CLUB ?

L'« American Women's Club » fut fondé en septembre 1958, d'abord
uniquement pour les Américains, puis pour tous les internationaux, c'est-
à-dire qu'il devint le lieu de rencontre des gens nouvellement arrivés à
Genève et qui s'y sentaient dépayés. Ce club multiforme organise, par
exemple, un déjeuner hebdomadaire avec conférence, des défilés de mode
ou des manifestations d'intérêts divers. Ses activités sociales sont actuelle-
ment très développées. La plus remarquable fut la création du volontariat
dans les hôpitaux (hôpital de gériatrie, service de thérapie, etc.). On compte
aussi des groupes d'excursions et de voyages à l'étranger, des groupes d'art
et de visites de la ville de Genève. Dans le local du club, au boulevard
Hélvétique, deux fois par mois on sert une tasse de café, le matin aux
nouveaux arrivants de toutes nationalités, qui sont ainsi accueillis et aidés
en cas de difficultés. Le club a d'ailleurs fait paraître une brochure donnant
tous les renseignements sur Genève et ses environs (adresses de médecins,
comment s'approvisionner sur la place, et toutes les démarches à faire pour
s'installer). Et c'est dans les fonctions du club de faire en sorte que les
étrangers s'intéressent à la vie de Genève.

Sous la présidence d'une Américaine et la vice-présidence d'une Suis-
sese, le Women's Club a institué séparément, à la rue Maunoir, un magasin
de ventes d'occasions avec l'idée que les étrangers établis et devant quitter
Genève seraient ravis de pouvoir revendre les meubles, objets et vêtements
qu'ils ne pourraient ramener chez eux : leurs vêtements de laine et leurs
skis s'ils se rendent dans les pays chauds, et leurs appareils électriques si
le courant n'y est pas le même qu'en Suisse. La Chambre de commerce
donna son autorisation pour la vente de ces occasions, lesquelles, par ailleurs,
ne peuvent être vendues que par les membres du club. L'équipe de travail
fonctionne le lundi et met les prix, tandis que les Genevois font la queue
devant la porte (les 95 % des acheteurs sont des Genevois). La personne
qui apporte reçoit les deux tiers du prix de la vente. Du tiers restant on
dédit le prix du loyer et la rétribution de la vendeuse à plein temps. Les
autres ouvrières sont volontaires.

Et ce fut un succès dès le début, avec 400 000 à 500 000 francs par an
de chiffre d'affaires, le tiers des bénéfices allant à des œuvres de charité
genevoises.

Le club ne paie pas d'impôts parce qu'il est une société sans but lucratif.
Pour en faire partie, il faut être parrainé par deux membres et payer des
cotisations. Au magasin, ce qui n'est pas vendu dans les quatre mois est
donné à l'Armée du Salut ou à la Croix-Rouge. Mais les dons du club sont
toujours les bienvenus, car le Women's Club fait ses dons essentiellement
à ceux qui en ont besoin, à ceux dont personne ne s'occupe. Il offre l'objet
utile : par exemple une auto pour la distribution et les transfusions san-
guines, un chariot pour l'hôpital, des bourses pour les élèves du Conserva-
toire qui n'ont plus de quoi payer la fin de leurs études, et le finance-
ment de publications de recherches médicales. Il offre l'objet nécessaire qui
rendra précisément service à la Clinique infantile ou gériatrique, à une
crèche, à un hôtel maternel, à un jardin d'enfants, à un centre d'études ou
de recherches, entre autres. Le Women's Club rend ainsi d'inappréciables
services et mérite d'être connu et encouragé.

J. T.